

Renforcement de la cybervigilance - Actions de sensibilisation et de gestion des incidents liés au risque cyber

Contexte

Les établissements de santé sont des cibles particulièrement vulnérables aux cyberattaques, comme l'illustre l'augmentation des attaques par rançongiciel qui les affectent actuellement, avec en particulier pour conséquences la perturbation du fonctionnement des services médicaux, dans un contexte de crise sanitaire grave. En cohérence avec la feuille de route stratégique du numérique en santé de « Ma santé 2022 », un plan de renforcement de la cyber sécurité des hôpitaux a été validé en juin 2019, appuyé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

Objectifs

Lors de cette formation, les apprenants sont sensibilisés à la cybervigilance, pour être en mesure de détecter les menaces, alerter, et appliquer les premières mesures réflexes en cas de cyberattaque. La formation alterne des contenus théoriques, des temps d'échanges, des démonstrations et des jeux de mise en situation. Ces derniers permettent d'illustrer, très concrètement, la manière dont un agent pourrait ouvrir accidentellement la porte à une cyberattaque.

- Appréhender la cybercriminalité, ses objectifs, et les risques inhérents aux établissements de santé
- Prendre conscience du rôle contributeur de chacun dans la cybersécurité des établissements de santé
- Être en mesure de détecter les menace les plus courantes et de réagir
- Accompagner l'adoption du numérique au sein des établissements de santé en adoptant une posture de vigie et de diffusion des bonnes pratiques

Renseignements complémentaires

Durée de la formation : 1 jour (7 heures) en distanciel Contacts : Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anf.fr) - Florence Bocquel (f.bocquel@anf.fr)

Public
Tout agent de la FPH

Exercice
2024

Code de formation

TLIR12

Nature

AFN

Organisé par

CRISALYDE

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Le 19 mars 2024

En distanciel

GROUPE 2

Le 6 juin 2024

En distanciel

GROUPE 3

Le 1er octobre 2024

En distanciel

GROUPE 4

Le 15 novembre 2024

En distanciel